Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026
Publié le
ID : 029-212902050-20261012-2026_06_01-DE

MAIRIE DE

29270 PLOUNEVEZEL

REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Le sept octobre deux mil vingt-six à dix-neuf heures, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Stéphane COTTY :

Etaient présents :
Stéphane COTTY-Stéphane FAILLER-Murielle SANQUER-Sabrina LE ROUZIC-Denis VERGNAUD-Aurélie CADIOU-Aurélie GUYADER-Emma HERVE-Mathieu PINSEC- -Bernard MOLINE-Vincent BOULANGER (arrivé à 19 H 03 pour la délibération 2026 06 02)-Céline TOULANCOAT-Dimitri SALIC

Absents excusés :

Emmanuelle LE GALL donne procuration à Aurélie CADIOU.

Kevin COIGNAT

Le quorum est atteint.

Délibération 2026 06 01 : Approbation du procès-verbal de séance du 7 juillet 2026

Monsieur Le Maire rappelle que le procès-verbal de la Séance du 7 juillet 2026 a été adressé à tous les membres du Conseil Municipal le 24 août 2026.
Monsieur Le Maire soumet alors le procès-verbal à l'approbation de l'Assemblée.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le PV de séance du 7 juillet 2026

Pour copie conforme,
Le 8 octobre 2026

La secrétaire de séance,
Aurélie CADIOU

Le Maire,
Stéphane COTTY

MAIRIE DE PLOUNEVEZEL (Finistère)